



ASSOCIATION CANADIENNE
D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

POUR DES INTERVENTIONS FAVORISANT LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ FRANCOPHONE

Définition, modèle et principes directeurs



DÉFINITION ET MODÈLE DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Dans l'objectif d'élaborer un ensemble d'outils cohérents favorisant la construction identitaire francophone, l'ACELF, avec l'appui de chercheurs et de praticiens, a élaboré une définition et un modèle du concept de la construction identitaire. Cette définition et ce modèle sont d'ordre général, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à tout être humain sur la planète. Ils peuvent être utilisés tant en milieu majoritaire qu'en milieu minoritaire, dans les régions rurales ou urbaines, dans les communautés offrant une grande homogénéité linguistique et culturelle comme dans celles à caractère multiethnique.

DÉFINITION DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE...

... EST UN PROCESSUS...

Par « processus », nous entendons l'ensemble des phénomènes qui participent à la construction identitaire. Nous tenons pour acquis que toutes les personnes se construisent à un rythme différent et que, chez certaines d'entre elles, ce cheminement peut connaître des hésitations, des accélérations, des oscillations, parfois même des régressions, sans pour autant être définitivement entravé et voué à l'échec. Il s'agit d'une démarche qui a besoin de temps pour s'élaborer, d'un processus vivant, qui ne s'achève jamais vraiment complètement.

... HAUTEMENT DYNAMIQUE...

En qualifiant le processus de « hautement dynamique », nous voulons faire intervenir la notion de forces et souligner que ces forces, souvent très puissantes, se manifestent aussi bien par leur attraction et leur interaction que par leur opposition, voire leur répulsion. Elles agissent à la fois à l'intérieur de la personne et dans les milieux d'influence où vit cette dernière. Nous utilisons également l'expression « hautement dynamique » pour signaler que nous considérons le processus dans son mouvement et dans son devenir.

... AU COURS DUQUEL LA PERSONNE...

La présente définition se veut centrée essentiellement sur la « personne », parce que c'est elle qui, en bout de ligne, construit son identité. Elle est le chef de ce chantier qui ne peut s'élaborer qu'à partir de ses choix propres. Ceux-ci

peuvent être de tout ordre : délibérés ou imposés, rationnels ou impulsifs, pleinement libres ou fortement suggérés, incontournables ou accessoires. Mais tous font partie de la démarche identitaire de la personne.

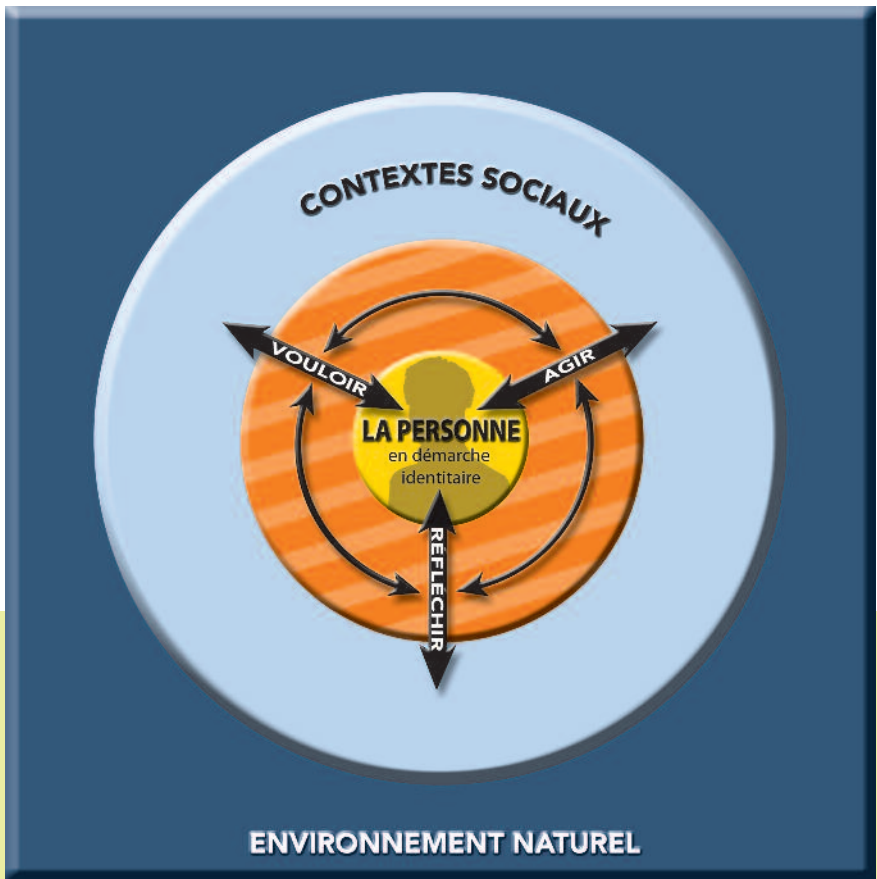
... SE DÉFINIT ET SE RECONNAÎT...

L'identité est un ensemble de caractéristiques dont certaines s'avèrent stables et d'autres en mouvance, mais c'est à travers elles que la personne « se définit et se reconnaît » en tant qu'elle-même. La personne se définit en dressant l'inventaire des caractéristiques qui lui appartiennent en propre et qui font d'elle ce qu'elle est ou ce qu'elle veut être. Elle peut aussi se reconnaître en se ralliant et en adhérant à des définitions établies par les structures sociales, familiales et communautaires qui l'entourent.

... PAR SA FAÇON DE RÉFLÉCHIR, D'AGIR ET DE VOULOIR...

« Réfléchir, agir, vouloir » sont trois facultés humaines pour lesquelles nous ne proposons ici aucun ordre d'importance. Nous les considérons toutes trois comme des fréquences par lesquelles peuvent se manifester les interventions des contextes sociaux et le pouvoir décisionnel de la personne. Réfléchir, agir et vouloir sont en somme des passerelles d'égale valeur tant par leur mode d'action que par les résultats qui peuvent en découler.

MODÈLE DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE



© ACELF

Selon sa personnalité ou au gré des événements qui jalonnent sa vie, la personne choisira l'une ou l'autre de ces passerelles. L'important n'est pas la passerelle d'entrée, mais le fait que chaque passerelle permet à la personne d'accéder à la construction identitaire et lui fournit des atouts pour poursuivre sa démarche, à son rythme et à sa manière.

... DANS LES CONTEXTES SOCIAUX...

La personne évolue dans plusieurs « contextes sociaux » qui agissent simultanément sur elle. Chacun de ces contextes offre des éléments différents de construction identitaire qui peuvent converger, mais qui ne le font pas toujours. Ces contextes sociaux, la personne y baigne d'abord sans en être pleinement consciente ; puis, peu à peu, elle s'en imprègne en tout ou en partie, sous un angle ou sous l'autre, grâce à son observation, à sa perception, à sa curiosité.

L'identité de la personne se construit en prenant appui sur ses forces intérieures et sur ses caractéristiques propres. Une même action des mêmes contextes sociaux n'a pas nécessairement le même effet sur chaque personne. On pourrait dire que chacun de nous syntonise les contextes sociaux sur une fréquence qui lui est propre. L'onde émise n'a donc pas la même résonance pour les uns et pour les autres. La construction identitaire emprunte par exemple des chemins différents selon que la personne évolue en milieu linguistiquement majoritaire ou minoritaire, dans une culture homogène ou pluriethnique, etc.

Il est à souligner que, si les contextes sociaux influent sur la personne en construction identitaire, celle-ci, à son tour, peut agir sur eux et les réalimenter de son expérience et de ses acquis une fois sa démarche entamée.

... ET L'ENVIRONNEMENT NATUREL OÙ ELLE ÉVOLUE.

L'environnement naturel a une influence profonde sur la personne et sur sa construction identitaire. Dès les premiers regards de l'individu sur le monde extérieur, dès ses premières prises de conscience, l'environnement favorise chez lui certains schèmes de pensée, lui impose un certain rythme et provoque, accentue ou atténue certains de ses modes d'action. L'environnement naturel reste le cadre de références où se développe sa réflexion, s'élabore son action et s'exprime sa volonté.





TABLEAU ÉVOLUTIF DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Le tableau ci-dessous représente un échiquier sur lequel se dessine la démarche identitaire de la personne. Il s'agit d'un instrument qui aide à situer où la personne en est dans sa démarche. Quelle que soit la passerelle par laquelle la personne entreprend sa démarche identitaire, celle-ci peut franchir les étapes successives qui la mènent vers l'affirmation, soit à l'intérieur d'une même passerelle, soit en bifurquant vers une autre.

PASSERELLES CHEMINEMENT	RÉFLÉCHIR Étudier une situation, une idée, un problème en appliquant son esprit de manière consciente.	AGIR Intervenir en passant par l'action ; transformer – plus ou moins – ce qui est.	VOULOIR Souhaiter, demander, exiger, permettre que quelque chose se produise, se modifie, évolue.
OUVERTURE et CONSTAT	Observation Porter son attention sur l'être humain, la société, l'environnement naturel pour mieux les connaître ; constater des phénomènes sans vouloir les modifier.	Perception Saisir directement par les sens ou l'esprit ; prendre connaissance d'une situation de façon intuitive ou sensorielle.	Curiosité S'attarder sur ce qui captive, du moins momentanément ; s'intéresser à une situation pour ce qu'elle est ; prendre le risque de la déception.
EXPÉRIENCE	Analyse Examiner une idée, une situation ou un comportement pour en dégager les éléments propres et les évaluer.	Participation Collaborer à une activité dont on a perçu la valeur ; intervenir concrètement dans l'action organisée et ciblée d'un groupe.	Intention Acquérir volontairement une connaissance par le vécu ; vivre une situation pour mieux la comprendre.
Modes d'AFFIRMATION	Décision Juger en vue d'appliquer une solution ; choisir la stratégie la plus pertinente après analyse et évaluation des informations recueillies.	Engagement Prendre conscience de son appartenance à un groupe, et renoncer à une simple participation pour mettre ce qu'on est au service de ce en quoi l'on croit.	Initiative Proposer, entreprendre, organiser quelque chose ; se servir de son expérience pour imaginer et diriger une opération définie et y rallier d'autres individus en vue d'une action commune.

TABEAU 2



TABEAU ÉVOLUTIF DE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE APPLIQUÉ À L'INTERVENTION

Le tableau ci-dessous est le reflet du tableau évolutif de la construction identitaire dans le miroir contextuel de l'intervention. Les trois passerelles deviennent ici des lieux d'intervention. Bien que l'intervention suppose une intention issue d'une autre force que celles de la personne, celle-ci reste le moteur des actes posés, le décideur ultime. Elle peut ne pas être prête à accepter l'intervention ou à profiter de celle-ci. La bulle au-dessus du tableau fait état des barrières qui, chez l'individu, pourraient empêcher l'efficacité de l'intervention. La flèche symbolise l'intentionnalité de l'intervention.

I
N
T
E
N
T
I
O
N
N
A
L
I
T
É

Insouciance Indifférence Ignorance Naïveté sociale			
PASSERELLES	FAIRE RÉFLÉCHIR	POUSSER À AGIR	STIMULER À VOULOIR
CHEMINEMENT DÉSIRÉ	Exposer une situation, une idée, un problème pour faire appliquer l'esprit de manière consciente.	Guider l'action de la personne qui cherche à transformer – plus ou moins – ce qui est, ou l'inciter à le faire.	Permettre que quelque chose se produise, se modifie, évolue ; motiver et soutenir l'entreprise, exhorter au besoin.
OUVRIR au CONSTAT	Observation Présenter des situations, des faits ; inviter à faire des recherches, à recueillir systématiquement des données ; définir des cadres d'observation, etc.	Perception Mettre en contact avec des réalités diverses : faire voir, écouter, ressentir à partir de circonstances et de milieux divers, etc.	Curiosité Éveiller l'intérêt ; mettre en relief et faire vivre des situations diverses ; raconter des histoires de cas ; discuter, etc.
PERMETTRE une EXPÉRIENCE	Analyse Faire classer les données et les observations ; faire déduire des hypothèses ou émettre des principes de base ; explorer les solutions possibles, etc.	Participation Inviter à prendre part à une activité collective déjà existante sans autre but que d'aider ; permettre une certaine liberté dans la coopération, etc.	Intention Structurer une activité définie et inviter à la vivre en vue de l'acquisition d'un savoir, de la compréhension d'une situation donnée, etc.
PROVOQUER l'AFFIRMATION	Décision Reprendre les solutions entrevues, les faire évaluer et en faire dégager des stratégies pour résoudre des problèmes ; discuter afin de juger de leur pertinence et de leur efficacité ; planifier la mise en pratique, etc.	Engagement Faire prendre conscience de ses forces, de ses talents personnels ; offrir la possibilité de coopérer de manière personnalisée à une activité ou à une cause existante ; faire découvrir ce qui pourrait être une contribution unique à cette cause ou dans cette activité, etc.	Initiative Faire dégager les connaissances acquises par l'expérimentation ; les faire décrire dans le but d'imaginer des façons de convaincre d'autres, d'éveiller leur intérêt et de leur faire désirer activement des changements, etc.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'INTERVENTION ÉDUCATIVE EN CONSTRUCTION IDENTITAIRE

L'ACELF a précisé huit principes directeurs qui orientent ses interventions éducatives en construction identitaire et en assurent la cohérence. Ces principes correspondent aux grands enjeux actuels et permettent de mieux cerner sa vision de la francophonie et le sens des valeurs qu'elle promeut.

LES INTERVENTIONS EN CONSTRUCTION IDENTITAIRE DOIVENT :

- 1 s'inscrire dans la francophonie contemporaine
- 2 miser sur la créativité et l'innovation
- 3 valoriser la diversité
- 4 favoriser l'action concertée de la famille, de la communauté et de l'école
- 5 développer un rapport positif à la langue française
- 6 créer des liens au sein de la francophonie canadienne
- 7 encourager la mobilisation
- 8 viser des effets durables

1 S'INSCRIRE DANS LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE

Nos interventions doivent encourager une perception actuelle de la francophonie canadienne et de la francophonie internationale. Elles doivent en conséquence éviter un discours réducteur et inciter à un dialogue ouvert et authentique.

Bien qu'appuyées sur notre héritage francophone (valeurs, traditions culturelles et sociales, etc.), nos interventions doivent se mettre à l'heure de la mondialisation, c'est-à-dire encourager, en plus de l'attachement à la francophonie, l'ouverture aux réalités planétaires et contemporaines. Elles doivent tenir un discours élargi aux francophones d'aujourd'hui qui se perçoivent aussi comme citoyens du monde. Ce principe doit se traduire dans les objectifs visés par les interventions, le genre d'activités suggéré, leur contenu, ainsi que dans le vocabulaire et les technologies utilisés.

2 MISER SUR LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

En vue d'actions significatives et adaptées, nos interventions doivent, d'une part, être basées sur une démarche innovatrice qui présuppose une connaissance adéquate des ressources et des pratiques existantes ainsi qu'une étude des besoins réels sur le terrain. D'autre part, nos interventions doivent tenir compte des données récentes issues des recherches universitaires en éducation francophone.

Lors de leurs mises en œuvre, nos interventions doivent encourager la modernité en utilisant, par exemple, chaque fois que cela s'avère pertinent, l'immense potentiel des nouvelles technologies. Elles doivent promouvoir l'expression créative de soi, provoquer une réflexion originale et la construction de sens. Elles doivent aussi inciter la communauté à participer activement. Ancrer nos interventions dans le vécu de la communauté encourage sa créativité et permet la durabilité, puisque la communauté peut jouir d'un produit adapté, réutilisable et d'une expérience possiblement féconde.

3**VALORISER
LA DIVERSITÉ**

Nos interventions doivent s'appuyer sur une définition claire de la diversité : la diversité des individus et de leurs besoins, la diversité des communautés francophones du pays et de leurs besoins, la diversité des origines, des contextes sociaux, culturels, religieux, historiques et géographiques.

Elles doivent valoriser un accueil réaliste de ces diversités, dans une perspective de respect mutuel des différences et d'une rencontre à mi-chemin. Elles doivent aussi s'appuyer sur une compréhension lucide des répercussions de leurs applications en milieux majoritaire et minoritaire.

4**FAVORISER
L'ACTION
CONCERTÉE DE
LA FAMILLE, DE LA
COMMUNAUTÉ ET
DE L'ÉCOLE**

Nos interventions doivent promouvoir une action concertée des contextes sociaux où baigne la personne : famille, école, communauté immédiate. Elles doivent encourager les services à la petite enfance, le milieu de la santé et le milieu scolaire à faire partie intégrante de la communauté, et la communauté locale à se placer au cœur même des milieux d'apprentissage et d'éducation en général.

Nos interventions doivent aussi assurer la convergence des efforts engendrés par ces contextes sociaux. Elles doivent susciter leur cohésion créant ainsi un climat harmonieux qui permettra que les expériences vécues puissent être équilibrantes, signifiantes et durables.

5**DÉVELOPPER UN
RAPPORT POSITIF
À LA LANGUE
FRANÇAISE**

Nos interventions doivent faire vivre un rapport positif à la langue française en offrant à l'individu non seulement les modèles traditionnels mais aussi des témoignages de contemporains qui se définissent, s'expriment et s'imposent en français dans les sphères sociales, économiques, culturelles, littéraires, médiatiques, etc. Elles doivent faire vivre un rapport sécurisant à la langue française en mettant en relief l'action de modèles accessibles issus autant que possible de l'environnement immédiat des jeunes.

Nos interventions doivent mettre l'accent sur la modernité de la langue française, sa pertinence, son utilité, son efficacité au quotidien, sans nier la place évidente de l'anglais dans la vie planétaire actuelle. Elles doivent inciter à la célébration du français comme moyen de se découvrir, de réfléchir, de vouloir, d'agir, de s'épanouir et de se divertir tout en acceptant le fait que le choix final de l'adhésion linguistique revient à l'individu et ne peut être imposé par la collectivité.

6**CRÉER DES LIENS
AU SEIN DE LA
FRANCOPHONIE
CANADIENNE**

Nos interventions doivent favoriser l'établissement de réseaux pertinents et efficaces entre les communautés francophones du pays, et cela à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie communautaire.

Elles doivent permettre que les échanges au sein de la francophonie canadienne engendrent une meilleure connaissance mutuelle, une plus grande conscience des réalités vécues et des pratiques réussies afin que les actions entreprises ultérieurement puissent converger. Pour réaliser de tels liens, nos interventions doivent mettre l'accent sur ce que ces communautés partagent, sur ce qui les rassemble, et sur les avenues qu'elles peuvent explorer pour bâtir ensemble.

7**ENCOURAGER LA
MOBILISATION**

Nos interventions doivent favoriser une approche mobilisatrice et participative. Elles doivent encourager un dialogue proactif entre participants, participantes et communautés. Elles doivent mettre l'accent sur ce que les diverses francophonies ont en commun leur permettant ainsi de trouver des solutions communes aux préoccupations communes et de relever ensemble les défis communs.

Elles doivent promouvoir la solidarité, la concertation, la reconnaissance de l'expertise d'autres individus et d'autres organismes francophones, ainsi que le souci d'une communication collaborative qui rend possible — et souhaitable — le transfert adapté des initiatives.

8**VISER DES
EFFETS
DURABLES**

Nos interventions doivent s'inscrire dans un esprit de changement durable en encourageant des actions qui peuvent être réinvesties. Elles doivent être efficaces c'est-à-dire permettre d'aller plus loin, plus profondément et à long terme dans le réfléchir, l'agir et le vouloir.

Elles doivent contribuer à former des agents de changement capables d'enclencher un processus durable d'innovation, d'engendrer des projets concrets et une relève qui assurera un effet multiplicateur et prolongé. Elles doivent favoriser le cheminement personnel et l'éclosion d'un leadership communautaire qui pourra, chez l'individu, prendre la forme de la participation bénévole, de l'engagement concret, de la prise en charge et l'investissement dans la francophonie.

NOTRE MISSION

L'ACELF A POUR MISSION D'OFFRIR AUX INTERVENANTS EN ÉDUCATION FRANCOPHONE, PAR DES ACTIONS EFFICACES ET NOVATRICES, UNE VISION, DU PERFECTIONNEMENT ET DES OUTILS EN CONSTRUCTION IDENTITAIRE.

Le *Cadre d'orientation en construction identitaire* est disponible sur notre site Internet.

Pour en savoir plus sur nos ressources éducatives en construction identitaire, visitez notre site Internet :

www.acelf.ca



**ASSOCIATION CANADIENNE
D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE**

Association canadienne d'éducation de langue française
268, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 681-4661 • Télécopieur : 418 681-3389
Courriel : info@acelf.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2008

ISBN 978-2-920095-94-6